Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502529-20260203-2026_02_06-DE

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES LANDES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 3 février 2026

Convocation du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois février à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur FESSELIER Christophe.

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 15
Votants	: 15

Etaient présents : Christophe FESSELIER, Janine GODELOUP, Mickaël LERETRIF, Marie-Noelle GEORGEAULT, Joël DESILLES, Jocelyne GAUTIER, Maude HAMARD, Vincent DESILLE, Samuel GARDAN, Patrice LEQUEUX, Annie LEMEE, Joseph JOUAULT, Amélie LION, Franck ROUXEL, Patricia RONDEAU

Absent Excusé :
Absent :

M. Joël DESILLES été nommé secrétaire de séance.

LOGEMENT LOCATIF 12, RUE DES VALLONS (T3 étage) – REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES

2026-02-06

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire de faire intervenir une société spécialisée afin de procéder au débarrassage du garage du logement locatif situé 12 rue des Vallons.

La facture correspondante s'élève à 1 080 € TTC et concerne le déblayage ainsi que le traitement de 1,7 tonne de déchets évacués.

En outre, les agents communaux ont procédé à l'enlèvement de mobilier et à son dépôt en déchetterie lors du départ du locataire. Cette intervention représente 1 h 30 de travail pour 2 agents, soit 3 heures, valorisées au tarif de 25 € de l'heure, conformément au tarif fixé par délibération du 10 avril 2025, soit un montant de 75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **constate que le montant total des frais engagés par la commune s'élève à 1 155 € soit 1 080 € + 75 €**
- **décide que ces frais seront mis à la charge de l'ancien locataire du logement T3 étage situé 12 rue des Vallons**
- **autorise M. le Maire à émettre le titre de recettes correspondant afin d'obtenir le remboursement de ces frais.**

Le Secrétaire de séance,

Joël DESILLES

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE ST-AUBIN DES LANDES

Christophe FESSELIER